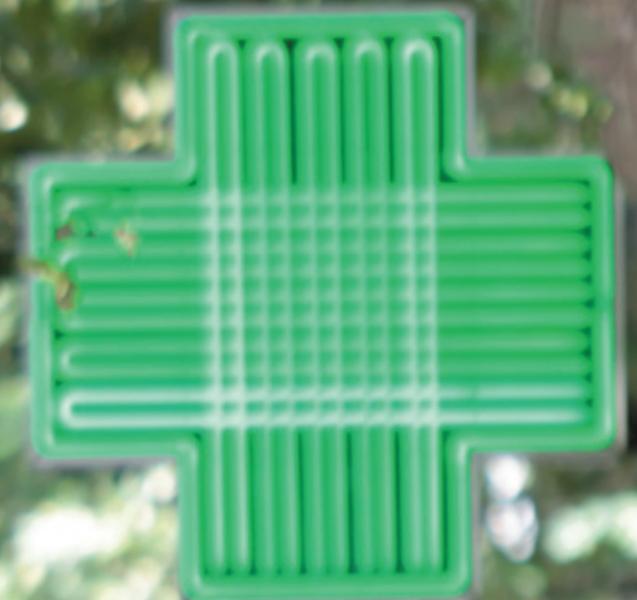
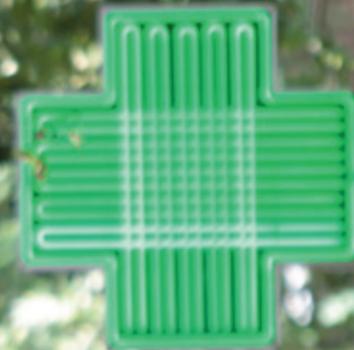


Médicament :  
Prix bas ou disponibilité,  
il faut choisir ?





## Médicament : Prix bas ou disponibilité, il faut choisir ?

*Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie*

Avec la concentration des sites de production de médicaments et de matières premières en Asie, les ruptures de stock en médicaments sont devenues monnaie courante. Peu de pays y échappent.

Au Canada(1), les professionnels de santé se plaignent de plus en plus des pénuries qui touchent des médicaments d'usage courant en pédiatrie comme l'ibuprofène ou l'acétaminophène et récemment l'association amoxicilline-acide clavulanique.

En Belgique(2), 282

médicaments sont déclarés indisponibles au mois d'octobre 2022 par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Ces ruptures concernent, entre autres, des traitements de cardiologie, de diabète, d'hypercholestérolémie et d'anxiété.

De son côté, la Suisse(3), qui dispose d'un système de santé performant et de deux géants de l'industrie pharmaceutique, connaît régulièrement des ruptures d'approvisionnement de certains médicaments vitaux.

Consciente de cette

problématique et de son impact sur la prise en charge des patients, la GSASA (Association suisse des pharmaciens de l'administration des hôpitaux) a formulé une batterie de recommandations(4) pour faire face à cette problématique.

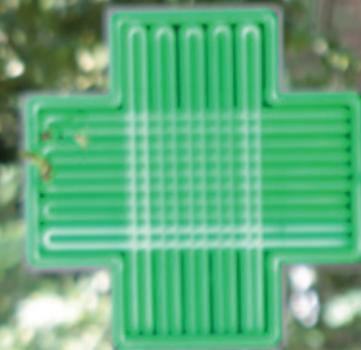
La France n'est guère mieux, la situation devient alarmante et risque de s'aggraver davantage.

Selon l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), les ruptures ou risques de ruptures ont concerné 2.160 références de

médicaments en 2021, contre 871 en 2018. Et d'après le Groupement d'intérêt économique (GIE), les ruptures d'approvisionnement touchaient 12,5% des références à la mi-août 2022, contre 6,5% en janvier.

La situation pourrait prendre de l'ampleur à cause de la pénurie de principes actifs, la hausse du coût de l'énergie et du transport. Heureusement que la France renonce à avoir recours aux appels d'offres(4) sur les médicaments comme le prévoyait le projet de Loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) 2023.

# Chronique



Le projet en question a provoqué un levier de bouclier de l'Académie nationale de Pharmacie(5) et comme nous avons indiqué dans le numéro 649 de «Pharmanews», le Syndicat Medicines for Europe a, de son côté, tiré la sonnette d'alarme au sujet de l'approvisionnement des médicaments génériques en Europe. Les mesures d'austérité budgétaire et la recherche du prix le plus bas pourraient, d'après ce Syndicat, pousser les laboratoires à ne plus produire ces génériques.

Le Maroc, qui dispose d'une industrie pharmaceutique lui permettant de produire

environ 56% de ses besoins en médicaments (en valeur), importe, comme la plupart des autres pays, la matière première d'Asie où il y a une concentration de sa production. Cette concentration s'explique par des raisons économiques liées à la mondialisation de la chaîne de création de valeur et à la spécialisation des pays dans les domaines d'activité où ils sont les plus compétitifs.

Pour améliorer l'accès aux médicaments et garantir la pérennité des caisses d'assurance maladie, le Royaume multiplie les mesures pour baisser les prix des médicaments et on en est

qu'au début. La généralisation de la couverture médicale va, sans nul doute, s'accompagner de mesures supplémentaires visant à réduire le prix des médicaments. Cela inquiète les professionnels du secteur du médicament et particulièrement les pharmaciens d'officine qui ont payé un lourd tribut au décret n° 2-13-852 du 18 décembre 2013 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés. Ce même texte a également impacté l'approvisionnement en médicament et particulièrement les médicaments dont la

rentabilité a été compromise.

En conclusion, la difficile souveraineté sanitaire devient une évidence et il en est de même pour la rationalisation des dépenses en matière de santé. Seulement, il ne faut pas se focaliser sur le prix du médicament et oublier que la recherche constante du prix le plus bas ne sert à rien, si on ne garantit pas sa disponibilité.

Sources :

1 Radio-Canada :

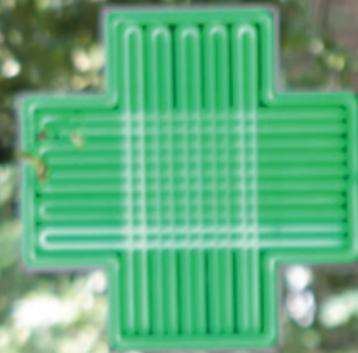
<https://ici.radio-canada.ca>

2 RTBF

3 GSASA : <https://www.gsasa.ch>

4 Les Échos

5 Académie nationale de la pharmacie



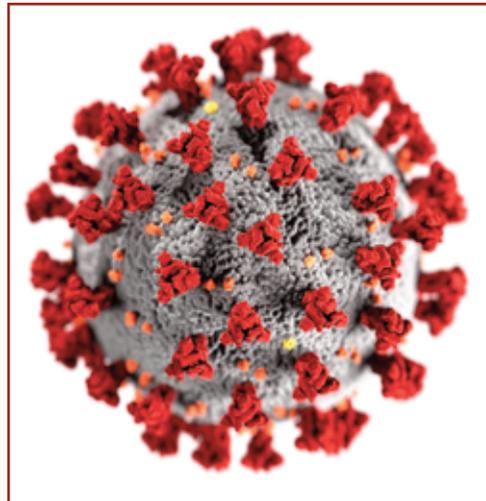
## La pandémie Covid-19 a réduit l'espérance de vie ?

D'après les données des Centres de prévention et de contrôle des maladies des États-Unis (CDC), l'espérance de vie de la population américaine est passée de 78,8 ans en 2019 à 77 ans en 2020 et à 76,1 ans en 2021. Cette baisse donne une idée sur l'impact de la pandémie sur l'espérance de vie à travers le monde.

«Dans le monde, l'espérance de vie à la naissance a baissé en moyenne de près d'une année et demie entre 2019 et 2021. Donc, 1,4 année de moins en raison de la pandémie, selon un rapport du programme des Nations unies pour le développement», a indiqué la journaliste Isabelle

Burgun à l'Agence Science-Pressé. Elle a également indiqué que l'espérance de vie était en hausse depuis 70 ans avec un gain de 27 ans depuis 1950. Mais la pandémie a provoqué un recul de l'espérance de vie dans près de 70 pays du monde, soit deux pays sur trois.

Source : <https://ici.radio-canada.ca>



## Cancer : un nouveau traitement prometteur stoppe la progression des cancers

Quelque 22 volontaires affectés par des cancers ont reçu un nouveau médicament innovant dans le cadre d'un essai clinique de phase I. Ce traitement empêche la progression des cancers en bloquant le gène MYC, impliqué dans la prolifération des cellules cancéreuses.

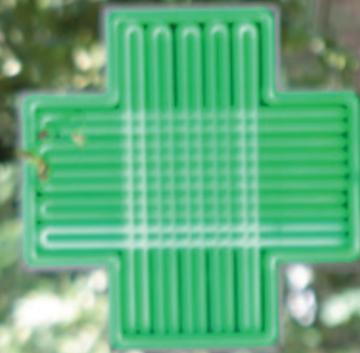
Comme prévu, le médicament testé a mis en sommeil le gène MYC, responsable en partie de la croissance des tumeurs, une première dans la recherche contre le cancer.

«Les biomarqueurs montrent clairement que nous bloquons avec succès MYC pour traiter le cancer», a affirmé la docteure Elena Garralda, directrice de l'Unité de recherche sur la thérapie moléculaire du cancer (UITM), pour ScienceX.

Cette première phase, qui a débuté en avril 2021, a eu pour objectif de déterminer l'innocuité de ce traitement chez l'Homme, sa tolérance ainsi que les doses à administrer.

Lors de cette phase, sur les 17 patients évaluable, 8 n'ont pas vu d'évolution de leurs tumeurs. Quant aux effets secondaires, ils ont été catégorisés comme légers ce qui facilite le passage à la seconde étape de l'essai clinique.

Laura Soucek qui a dirigé l'équipe ayant développé la protéine OMO-103, principale composante



du médicament testé, a affirmé que ce traitement est prêt à passer à une étude de phase II.

Source :

<https://www.ladepeche.fr>

## Quantum Genomics: le firibastat ne donne pas l'effet escompté

La biopharma Quantum Genomics spécialisée dans le développement d'une nouvelle classe de médicaments agissant directement sur le cerveau pour traiter l'hypertension artérielle résistante et l'insuffisance cardiaque vient d'annoncer que son étude de phase III Fresh a révélé une efficacité non significative du firibastat par

rapport au placebo. La biopharma donnera plus de détails sur cette étude lors du congrès de l'AHA (American Heart Association).

Selon Bruno Besse, directeur médical de Quantum Genomics, ces résultats amènent son entreprise à arrêter prématurément la deuxième étude de phase III Refresh pour des raisons éthiques vis-à-vis des patients. De la même façon, au vu de ces résultats, la décision a été prise d'arrêter le développement du firibastat en cardiologie.

«L'arrêt du développement du firibastat en cardiologie, et en particulier de l'étude Refresh, permettra à la Société de décaler son horizon financier au troisième trimestre 2023. Nous allons désormais réallouer nos ressources financières, qui s'élèvent à ce jour à 11 millions

d'euros avant arrêt de l'étude Refresh, au développement de nouvelles molécules innovantes dans des domaines thérapeutiques insatisfaits», a indiqué Benoît Gueugnon, directeur administratif et financier de Quantum Genomics.

Source :

<https://www.actusnews.com>

## Diane Lamarre, officiellement décorée de l'Ordre du Canada

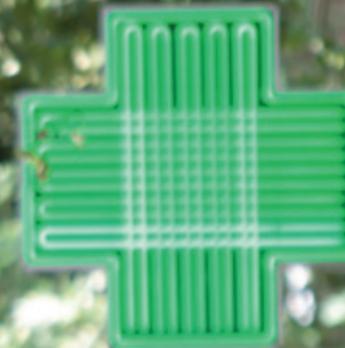
Par un post du 27 octobre, l'Ordre des pharmaciens du Québec a annoncé que Diane Lamarre, présidente de l'Ordre de 2009 à 2014, a été officiellement décorée de l'Ordre du Canada, la plus haute distinction civile au pays.



Le Conseil de l'Ordre des pharmaciens du Québec félicite

cette grande pharmacienne et figure importante de la pharmacie au Québec qui a œuvré pour l'élargissement du rôle du pharmacien au Québec et contribué à l'entrée en vigueur de nouvelles activités professionnelles pour les pharmaciens en 2015, une véritable révolution dans la profession !

# Nouveaux au Maroc



## **EXTRAVIT MULTIBICOUCHE, Comprimé à sucer**

**LABORATOIRE :**  
COOPER PHARMA

**COMPOSITION :**  
Acérola + 16 vitamines et  
minéraux

**CLASSE THERAPEUTIQUE :**  
Complexe multivitaminique

**PRESENTATIONS :**  
Boite de 15  
**PPV : 55 DHS**

Boite de 30  
**PPV : 98 DHS**

**Lien**



## **AFLAMIC DEVA PHARMACEUTIQUE Lien**

**ALEDIZ  
AXESS PHARMA  
Lien**

**INOPRIL  
SOTHEMA  
Lien**

**IPREL  
ZENITH PHARMA  
Lien**

**STIMactiv Tonus  
BIOCODEX MAROC  
Lien**



**Medicament.ma**

**Le premier site  
des médicaments  
au Maroc**

# P R O C H A I N E M E N T

## **31<sup>ème</sup> Congrès national : «Les thérapeutiques en psychiatrie»**

Le 10.11.2022

**Marrakech**

En savoir plus

## **Démarche qualité en Officine**

Les 12 & 13 novembre 2022

**Centre Antipoison et de Pharmacovigilance du Maroce – Rabat**

En savoir plus

Inscription

## **10<sup>ème</sup> Congrès de la SOMIPEV**

Du 02 au 4 décembre 2022

**Marrakech**

En savoir plus